

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1er FEVRIER 2024 A 14 H Salle du Conseil - site Bois Renoult

Etaient présents :

- Monsieur R. BALZER, représentant des résidents Bois Renoult
- Madame J. BERTHET, représentante des résidents Saint Louis
- Madame G. DEPUYDT, représentante des résidents Saint Louis
- Madame N. MORILLE, représentante des résidents Bois Renoult
- Monsieur C. CHANEY, représentant des familles Saint Louis
- Monsieur A. CHAPDELAINE, représentant des familles Bois Renoult
- Madame P. HATTON, représentante des familles Bois Renoult
- Madame S. DE BARROS, membre élu par le personnel
- Monsieur J. DELSOL, directeur délégué
- Monsieur N. CHHENG, adjoint au directeur délégué
- Madame S. COMUCE, cadre de santé Saint Louis
- Madame N. BOISSIERE, cadre de santé Bois Renoult
- Madame L. ZIEGLER, cadre de santé Bois Renoult
- Madame C. RODRIGUES REIS, responsable services économiques
- Madame S. MINCHENEAU, responsable ressources humaines
- Monsieur T. LIPCZAK, responsable technique, logistique et sécurité
- Madame V. BEILLARD, animatrice Saint Louis
- Madame P. KABENGELE, animatrice Bois Renoult
- Madame V. GERARD, animatrice Bois Renoult
- Madame S. GENEVEE, référente administrative EHPAD

Absents excusés :

- Madame C. CUCCHINI, représentante des familles Saint Louis
- Monsieur G. FOURNIER, représentant des usagers
- Madame le Dr H. KRIFA, médecin coordonnateur Saint Louis
- Madame F. GIRAULT, diététicienne
- Madame F. MONTEMONT, cadre de santé Saint Louis
- Madame A. THINNES, animatrice Saint Louis

e te de de de de de de de de de

M. CHHENG ouvre la séance et informe l'assemblée que M. DELSOL rejoindra la séance un peu plus tard.

Un tour de table est demandé afin que chacun se présente.

I – Approbation du procès-verbal de la séance du 26 Octobre 2023

Le procès-verbal de la séance du 26 Octobre 2023 a été transmis aux membres avec la convocation. Il est soumis à l'approbation.

Aucune remarque n'étant apportée, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

II - Election du Président et du Vice-Président

Lors de la précédente séance, aucune candidature du côté des représentants des résidents n'avait été exprimée.

Les 4 représentants des résidents sont à nouveau sollicités pour savoir s'ils sont candidats. Ils répondent négativement.

Le règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale, prévoit dans ce cas de figure que le Président et le Vice-Président soient élus parmi les représentants des familles.

M. CHANEY présente sa candidature en qualité de Président et Mme HATTON en qualité de Vice-Présidente.

Aucune remarque n'étant apportée, ces candidatures sont validées.

Le règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale, validé lors de la précédente séance, est signé par le Président, M. CHANEY.

II – Approbation du procès-verbal de la séance du 6 Juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 6 Juin 2023 a été transmis aux membres avec la convocation. Il est soumis à l'approbation.

Aucune remarque n'étant apportée, le procès verbal est approuvé.

III - Organisation médicale sur le site du Bois Renoult

Le Dr TERRASSE est parti à la retraite depuis le 14 Décembre 2023 et le Dr DUSSAUSSOY a quitté ses fonctions pour un autre établissement depuis le 31 Janvier 2024 (2 temps pleins).

Actuellement, le Dr RENOUF et le Dr DEL viennent faire des vacations médicales sur le site du Bois Renoult mais cela ne constitue pas un temps complet.

- M. CHAPDELAINE demande si cette situation est temporaire et quelles sont les pistes.
- M. CHHENG répond que l'EHPAD n'est pas un secteur qui attire les jeunes médecins et l'encadrement de la rémunération (plafond) dans le public limite les candidatures.

Une candidature vient d'être reçue mais l'arrivée effective ne pourra pas se faire avant Mai.

L'intervention d'un médecin de Plaisir est également envisagée.

M. BALZER et M. CHAPDELAINE sont inquiets par rapport à des contrôles médicaux à faire régulièrement qui ne sont plus réalisés.

Tout examen est réalisé sur prescription médicale. Le dossier médical est informatisé (logiciel Berger Levrault).

Quelques familles ont fait remonter des réclamations auprès des représentants en ce qui concerne la présence médicale sur le site du Bois Renoult.

Ce point sera complété par M. DELSOL dès son arrivée (*).

IV - Effectifs notamment au moment des repas (organisation)

Mme COMUCE prend la parole et précise que cela est très variable en fonction du service. Par exemple dans ses services (ancien bâtiment site Saint Louis), une majorité de résidents prennent leurs repas en salle à manger (repas en chambre minoritaires) et qu'une aide aux repas est apportée en plus du personnel du service par les animatrices, la psychologue, voire le cadre de santé.

Mme ZIEGLER précise que lorsque la charge de travail devient plus importante, il peut arriver que des changements de service soient effectués.

Des agents en reclassement professionnel peuvent être affectés sur un poste pour aider à la prise de repas.

Il faut régulièrement évaluer l'aide à apporter aux résidents aux moments des repas (stimulation ou faire manger).

Il n'est pas envisageable de solliciter les bénévoles pour les repas (risque de fausses routes).

Mme BERTHET demande pourquoi les repas d'anniversaire et le choix des menus ont été supprimés.

Mme HATTON précise que sa parente aurait souhaité fêter son anniversaire dans son service avec les résidents qu'elle connaît.

Mme RODRIGUES REIS répond que les anniversaires sont toujours fêtés, seule la formule a été changée.

M. BALZER exprime que le temps consacré aux repas est trop court, le gâchis alimentaire est toujours présent, et quelquefois il a constaté une inadéquation des plats ou un déséquilibre.

Mme RODRIGUES REIS informe les membres qu'un cahier de remarques sera mis en place dans les services la semaine prochaine pour que les résidents et les familles puissent s'exprimer sur les repas.

(*) Arrivée de M. DELSOL en cours de séance qui s'excuse pour son retard et qui revient sur le point 3 pour donner des précisions.

Un mandat vient d'être signé pour la recherche de médecins par un « chasseur de tête ».

Tous les leviers sont utilisés pour la recherche de temps médical qui manque actuellement.

M. CHANEY demande si la création de poste d'Infirmière en pratiques avancées (IPA) sur l'EHPAD ne pourrait pas être une piste pour soulager les médecins.

M. DELSOL répond qu'une formation spécifique et un encadrement médical sont nécessaires. Un groupe de travail va démarrer sur ce sujet.

Mme DE BARROS précise qu'il existe également un sous-effectif infirmier.

Mme HATTON demande comment sont gérées les urgences.

M. DELSOL répond que la sécurité médicale est assurée avec le SAMU lorsque la situation est complexe ou en absence d'un médecin sur le site.

V - Point sur les investissements

M. CHHENG revient sur les investissements réalisés, en cours et les projets :

- Dispositif « anti-fugues » : déployé sur le site de Jouars-Pontchartrain depuis Décembre 2023. Actuellement, 7 résidents équipés d'une montre bracelet. Une borne de détection installée au niveau du portail principal. Ce système est en cours de livraison pour le site du Bois Renoult, où il existe déjà 2 unités fermées.
- Rails de transferts : Installation en Mai 2022 dans toutes les chambres du nouveau bâtiment du site Saint Louis et au Bois Renoult en Décembre 2022. Les chambres de l'ancien bâtiment sur le Site Saint Louis seront équipées à la fin du 1^{er} semestre 2024.
- Asservissement des issues de secours sur le site du Bois Renoult : réalisé en Décembre 2023.

Sur le site Saint Louis, le groupe froid de la climatisation a lâché l'année dernière. Il a été fait appel à un groupe en location jusqu'en octobre. Actuellement des devis sont en cours soit pour le remplacement du groupe froid ou l'installation d'une pompe à chaleur réversible. La commande devrait être signée fin Février.

VI - Prise en charge en kinésithérapie

Depuis le 5 Janvier 2024, 2 kinésithérapeutes libéraux de la maison médicale de MERE interviennent sur le site du Bois Renoult les mardis et vendredis après-midi sur prescription médicale (soit environ 0,40 ETP).

Mme BOISSIERE informe les représentants qu'une référente administrative sur le site du Bois Renoult (Mme VERDIN Christelle) est l'interlocutrice référente pour la prise de rendez-vous médicaux.

Sur le site Saint Louis, 1 kinésithérapeute libérale intervient les mardis après-midi (soit 0,10 ETP).

VII - Compte rendu de la Commission de restauration - Enquête de satisfaction « structure et qualité des repas »

Le compte rendu de la Commission de restauration du 14 Décembre 2023 et l'enquête de satisfaction « structure et qualité des repas » ont été transmis aux membres le 24 Janvier 2024.

Mme RODRIGUES REIS précise que les imprimés pour l'enquête sont en cours de distribution dans les chambres des résidents. Il est possible de répondre jusqu'au 15 Février.

Une deuxième enquête portant sur le temps de repas et l'aide aux repas sera proposée ultérieurement.

La prochaine commission de restauration aura lieu fin Février/début Mars.

Des menus à thème sont déjà programmés :

• En février : Nouvel An chinois

En Mars : Menu savoyard

Les membres sont informés que le four de la cuisine centrale du site Saint Louis est hors service depuis Janvier 2024.

VIII - Les animations

4 animatrices sont en poste (2 sur chaque site) suite au recrutement de Mme Virginie GERARD.

Le thème principal retenu pour 2024 est les Jeux Olympiques.

Mme BEILLARD précise que le « Ruban de la vie sociale » est en cours de validation. Il reprend les dates des principales manifestations (pour exemple l'après-midi des familles est prévu le 22 Juin pour le site Saint Louis et le 29 Juin pour le Bois Renoult). Il sera affiché dans tous les services et accessible sur le site internet.

Mme KABENGELE liste les activités reprises sur le Bois Renoult :

- Bar à sirops (une fois par mois sous différentes formes « bar Nouvel An chinois »,
 « bar à câlins »…)
- Nouvelles sorties.
- Liste des résidents qui n'étaient plus pris en charge et qui sont à stimuler.
- Activités reprises au sein des services (1 animatrice dans le service et 1 dans la salle)
- Affichage des plannings à chaque entrée de service.
- Livret avec reprise des activités pour que les familles voient les passages.

Mme BEILLARD reprécise que les familles sont invitées à participer aux activités avec leurs parents.

IX - Présentation des représentants lors des fêtes institutionnelles

Le « Ruban de la vie sociale » sera transmis aux représentants des familles afin qu'ils puissent être présents lors des fêtes institutionnelles pour pouvoir se présenter aux proches des résidents.

X – Etat d'avancement sur l'entretien des sols des chambres, couloirs et vitres

M. LIPCZAK prend la parole pour ce point.

Entretien des vitres :

Une société est intervenue pour l'entretien des vitres du site du Bois Renoult. Des problèmes ont été constatés (intervention très longue et pas complète ; les galeries et l'entrée n'ont pas été faites du fait de l'absence de nacelle). En revanche, toutes les chambres ont été faites. Relances faites auprès de la Société, sans réaction pour le moment.

Une autre société sera choisie pour le site Saint Louis.

Entretien des sols des chambres :

Pour l'entretien des sols dans les chambres, une équipe de bio-nettoyage est en poste sur chaque site.

Elle est composée de 8 agents par site. Un effectif minimum est fixé à 5.

La fréquence d'intervention est d'une fois par semaine au minimum.

Certaines chambres sont faites plusieurs fois dans la semaine selon les besoins.

Actuellement l'effectif est incomplet sur le site du Bois Renoult.

XI – Information aux familles – amélioration de la communication médicale

Les représentants des familles souhaitent que la communication soit améliorée au niveau de l'information médicale.

Certains résidents veulent savoir pourquoi des examens sont pratiqués et surtout avoir les résultats.

XII - Problème de réception des chaînes de télévision sur Saint Louis

Mme GENEVEE a été contacté hier par une famille qui habite Pontchartrain et qui est référent du Conseil Syndical de la copropriété où il réside.

Il l'a informé que le problème provient d'un des émetteurs situés sur le château d'eau de Pontchartrain (très certainement en lien avec la 5G). Un agent de TDF est intervenu récemment pour constater et faire remonter le dysfonctionnement auprès des opérateurs BOUYGUES et SFR.

Actuellement les 4 chaînes visibles transitent par l'antenne située sur la Tour Eiffel.

Pour le moment l'ANFR ne donne pas de délai de rétablissement et n'est plus joignable.

XIII - Mise à jour du livret d'accueil patient/résident

Mme MINCHENEAU intervient pour ce point.

Un groupe de travail va être constitué prochainement pour mettre à jour le livret d'accueil patient/résident. 2 à 3 réunions devraient être nécessaires.

Le document existe déjà et servira de base pour sa mise à jour qui devra intervenir impérativement début Avril.

Les membres suivants se portent volontaires pour participer au groupe de travail :

- M. CHANEY
- M. CHAPDELAINE
- Mme GERARD
- Mme DE BARROS

Le document initial sera transmis à tous les membres du CVS par Mme MINCHENEAU. D'autres candidats pourront ainsi se faire connaître.

XIV - Questions diverses

Prélèvements automatiques :

Un sondage a été envoyé à l'ensemble des familles pour connaître leur avis sur la possibilité d'avoir recours à la mise en place de prélèvements automatiques pour le règlement des factures. La date butoir était fixée au 15 Janvier.

180 réponses reçues sur 286 questionnaires envoyés (soit 63%).

Sur les 180 réponses, 2/3 se sont positionnés en faveur du prélèvement automatique.

Le service facturation va se rapprocher de BERGER LEVRAULT (éditeur informatique) et de la Trésorerie Hospitalière pour la mise en place de ce système qui ne sera pas obligatoire.

Photos des élus sur le site internet :

Cela pourra être mis en place à la fin du mois.

Chiffre sur la participation des familles :

Pourra être fait uniquement sur des évènements particuliers (avec bulletin d'inscription au préalable).

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 16 h 30.

Le Président du Conseil de la Vie Sociale

C. CHANEY